

**Marchildon, Cynthia**

---

**De:** Marchildon, Cynthia  
**Envoyé:** 30 août 2019 16:30  
**À:** 'marie-eve.simard@boralex.com'  
**Cc:** Messely, Louis  
**Objet:** Parc éolien de Témiscouata

Bonjour Mme Simard,

Je vous contacte au sujet de la demande de modification de décret concernant le parc éolien de Témiscouata. Bien qu'un travail d'analyse ait débuté, notre équipe n'a pas été en mesure de compléter le dossier à temps avant que la Déclaration du demandeur jointe à la demande d'autorisation n'expire. En effet, la validité de la déclaration s'est terminée en juillet dernier. Nous sommes désolés de la situation. Serait-il possible de nous transmettre une version à jour de la déclaration du demandeur ou du titulaire concernant les renseignements exigés en vertu de l'Art. 115.8 de la LQE?

(voir <http://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/renforcement/index.htm> )

Également, nous apprécierions une mise à jour de votre registre (ou dossier) de plaintes depuis l'automne 2018. Ceci peut nous être transmis sous forme de courriel si vous voulez, avant ou en même temps que votre nouvelle Déclaration du demandeur. Si aucune plainte relative au climat sonore n'a été reçue, vous n'aurez bien sûr qu'à nous le mentionner avec ce dernier envoi.

Notre équipe sera en mesure par la suite de faire cheminer le dossier.

N'hésitez pas à me contacter pour en discuter,

**Cynthia Marchildon, M.Sc.Géogr.**

Coordonnatrice des projets énergétiques

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Tél.: (418) 521-3933 poste 4691

[cynthia.marchildon@environnement.gouv.qc.ca](mailto:cynthia.marchildon@environnement.gouv.qc.ca)